



Achat d'un canapé avec une erreur de prix et d'option

Par **moustiquette**, le **11/05/2009** à **14:44**

Bonjour,
J'ai acheté dans un magasin un canapé d'angle convertible, vu sur le catalogue.
Nous avons fait le bon de commande et réglé le canapé.
le lendemain on nous appelle une première fois pour nous dire que le canapé ne se fait pas en convertible. Puis 2 heures plus tard on nous rappelle pour nous dire que le prix n'était plus au même prix à savoir 2800 euros au lieu de 1600 euros.
Puis-je exiger d'avoir ce canapé au prix mentionné sur le bon de commande même si le libellé de l'article n'est pas tout à fait exact (option convertible notée alors qu'elle n'existe pas)?
Je vous remerci de votre réponse.
Bien cordialement
Caroline Bérenger